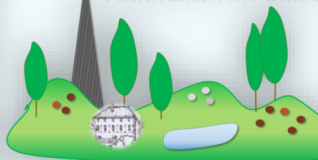


Dompierre-les-Églises



Bulletin municipal

2025-2026

*La Table
d'Aurore*

Restaurant et Épicerie



Il y a douze ans et quelques mois, Michel Rousseau était venu me voir pour me demander de faire partie de la liste qu'il préparait.

J'avais alors pris ma retraite de dirigeant d'une entreprise de trois mille cinq cent salariés et je n'avais plus alors aucune ambition de pouvoir, ni de responsabilité. J'avais donc dit OUI pensant que je pourrais aider l'équipe municipale. Voilà !

Les résultats furent brillants pour la liste : 10 élus sur 11.

C'est alors que vint le choix du Maire et comme je l'ai dit, je n'avais pas du tout, ni l'intention, ni le désir d'être candidat mais l'affaire avait été décidée sans mon avis et je fus élu à ma grande stupéfaction et devant cette unanimité, je ne pus qu'accepter.

C'était pour moi tout à fait nouveau ! Heureusement, la secrétaire générale était là depuis 20 ans et elle savait tout ce qu'il fallait faire. Ce fut pour moi un nouveau métier où j'avais tout à apprendre.

Apprendre à être patient car, dans le domaine public, entre la décision et l'action le temps est souvent long, Mais j'ai aimé ce rôle qui est d'être au service des citoyens de la commune. Ils sont souvent exigeants. Quelque fois, ils en demandent trop mais c'est au Maire de savoir ce qu'il faut faire de ces exigences.

J'ai essayé de répondre le mieux possible à ce que le pouvoir du Maire pouvait faire.

C'est un métier passionnant, je l'ai aimé, j'ai aimé rechercher ce qui était possible de faire pour faire avancer les choses.

Je voudrais remercier toutes les équipes qui m'ont accompagné :

Marie-Jo d'abord, cette perle à qui la commune doit tout, Alexandra, la volontaire, à laquelle était confiée la cuisine de l'école ; les mardis, le service à la personne, Jean-Luc et Vincent, les cantonniers, prêts à tout faire, entretenir nos routes mais aussi l'ensemble des tâches qui se présentent, Jacqueline pour la garderie scolaire et la cuisine quand Alexandra gère le service communication, Sophie qui assure l'entretien des bâtiments communaux et du camping, Valérie régisseur de la régie « Pêche et camping ».

Merci enfin à l'équipe municipale qui m'a tant soutenu, aidé et guidé souvent !

Et maintenant, après douze ans, ma plus grande fierté, c'est la nouvelle équipe qui assure la continuité. C'est une belle équipe. Michel l'a méritée. Elle est plus jeune, plus diverse et je sens que les affaires de Dompierre seront encore mieux gérées.

Alors bon vent ! Et que Dompierre soit toujours plus joyeux, plus efficace, plus ouvert, plus entreprenant et que la vie y soit toujours plus agréable.

Merci à tous !

Philippe Guibert

Mot du Maire

Chers dompieroises et dompierois,

Lors des dernières élections communales, vous avez fait confiance à une nouvelle équipe. Seulement 3 conseillers ont renouvelé leur mandat. C'est 8 nouveaux élu(e)s qui ont accepté cette nouvelle expérience. Croyez-moi, leur motivation est exemplaire et je suis sûr qu'ils seront à la hauteur de la tâche. Je tiens à remercier l'ancienne équipe municipale qui a su nous transmettre une situation financière exemplaire (pas de dette, pas d'emprunt). Je crois que beaucoup de communes s'en satisferaient. Je tiens à souligner que cette situation ne date pas que des deux derniers mandats et que nous avons le devoir de continuer dans cette voie là.

Nous sommes tous satisfaits que le commerce multiservices a été repris par une nouvelle gérante (Aurore Meszaros). La fermeture brutale nous avait affectés. L'ancienne équipe municipale et la nouvelle ont tout mis en œuvre pour qu'Aurore réussisse. Je ne crois pas trop me tromper pour vous dire que la reprise est réussie, mais il faudra l'adhésion et la participation de toute la population pour que le succès soit au rendez-vous.

Dès 2026, nous allons réaliser plusieurs projets en respectant les budgets et les engagements de notre profession de foi. Vous les découvrirez au fur et à mesure.

Bonne fin d'année 2026 et prenez soin de vous.

Le Maire, Michel Rousseau

Directeur de publication : Michel Rousseau
Commission de rédaction : Michel Rousseau,
Aurore Domont, Karina Lypka.



Le nouveau conseil municipal

Résultat des élections municipales du 15 mars 2026.

Avec une participation de 187 votants pour 283 inscrits, 126 exprimés, 16 votes blancs et, 45 votes nuls, c'est l'unique liste menée par Michel Rousseau qui a été élue.

Le conseil municipal a été installé le 20 mars 2026, Michel Rousseau a été élu Maire.

- 1er adjoint : Jacky Duplouich
- 2ème adjointe : Elise Thibaud
- 3ème adjoint : Didier Baige

Les conseillers municipaux : Patrick CLAuss, Jérôme Cournil, Aurore Domont, Emeline Gourmel, Lise Knies, Karina Lypka, Stéphane Menu.

Lors du conseil municipal du mercredi 27 mai 2026, plusieurs commissions ont été créées, et le Maire a désigné les conseillers qui y siégeront :

Commission des travaux :

Le Maire :

3 délégués titulaires :

Monsieur Jacky Duplouich

Madame Didier Baige

Monsieur Jérôme Cournil

3 délégués suppléants :

Madame Elise Thibaud

Madame Emeline Gourmel

Monsieur Patrick clauss

Commission des finances/budget

Le Maire

Monsieur Jacky Duplouich

Madame Elise Thibaud

Madame Emeline Gourmel

Madame Aurore Domont

Commission tourisme - culturelle - associative-communication et réception

Le Maire

Madame Lise Kniès

Madame Aurore Domont

Monsieur Patrick Clauss

Madame Karina Lypka

Monsieur Stéphane Menu



De gauche à droite :

Stéphane Menu, Patrick Clauss, Karina Lypka, Jacky Duplouich, Elise Thibaud, Michel Rousseau, Aurore Domont, Jérôme Cournil, Emeline Gourmel, Didier Baige, Lise Knies.

Commission Jeunesse/affaires scolaires

Le Maire
Madame Elise Thibaud
Madame Lise Kniès
Madame Aurore Domont

Commission pour le commerce multiservices

Le Maire
Monsieur Jacky Duplouich
Madame Karina Lypka

Commission pour le futur lotissement

Le Maire
Monsieur Jacky Duplouich
Madame Élise Thibaud

Représentants :

AFPAR (association en faveur des personnes âgées et retraitées) Madame Emeline Gourmel

ATEC (agence technique départementale de la Haute-Vienne) Monsieur Michel Rousseau

SEHV (syndicat énergie Haute-Vienne) Monsieur Stéphane Menu

Responsables :

Responsable citoyenneté : Monsieur Michel Rousseau, Maire

Responsable défense : Monsieur Jérôme Cournil

Responsable pandémie : Monsieur Patrick Clauss

Responsable école - cantine scolaire : Monsieur Michel Rousseau - Madame Elise Thibaud

Responsable du personnel : Le Maire et les Adjoints



**Représentants des commissions thématiques
au sein de la communauté de la Communes du Haut Limousin en Marche**

Commission développement économique : Michel Rousseau, Elise Thibaud

Commission agriculture, environnement, PCAET et PAT : Michel Rousseau, Jérôme Cournil

Commission finances et budgets : Jacky Duplouich, Elise Thibaud

Commission tri, collecte et traitement des déchets ménagers : Jacky Duplouich

Commission voirie : Didier Baige

Commission culture et patrimoine : Lise Kniès

Commission urbanisme, habitat et valorisation des centres-bourgs : Michel Rousseau

Commission eau et assainissement : Didier Baige

Commission petite enfance et jeunesse : Aurore Domont

Commission politique santé : Lise Kniès

Commission travaux : Jacky Duplouich

Commission tourisme et aire d'accueil des gens du voyage : Lise Kniès

Commission équipement intercommunaux : Michel Rousseau

Cette année encore, nous avons réalisé des travaux de voirie sur différents points de la commune. Nous essayons de cibler les travaux les plus urgents :

- Travaux de renforcement du chemin de l'Etanchou (réfection de la berge), 5904 €.
- Coupure de chemin et pose de tuyaux ecopals à l'étang du Château, 1 880.40 €.
- Pose de caniveaux CC2 à Lavaud et au Petit Montméraud, 5 425.20 €.
- Création d'un regard avaloir et enfouissement de tuyaux ecopals pour un meilleur écoulement des eaux pluviales, 2 052 €.
- Réfection d'un chemin au village des Faïtes en vue d'un goudronnage l'an prochain, 5 335,01 €.
- Réfection et goudronnage d'un chemin au village de Cros, 6 168 €.
- Création d'une plateforme pour un PAV en dessous du village des Ecures, 3 264 €.
- Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Courcelle pour une somme globale de 30 028.61 €.

Nous avons également changé les totems du Château de Dompierre et les lutrins du Moulin Breton et de la Pierre Saint-Martin.

L'entreprise Signaud Girod a réalisé les travaux pour la somme de 3 282.97 €. La signalétique du commerce multiservices a aussi été créée par l'entreprise Malinvaud pour un montant 2 780.40 €

Soyez certains que tous les ans, nous essaierons d'entretenir au mieux toutes les voiries à l'intérieur du bourg ou des villages. Les autres voiries sont de la compétence de la Com-Com.



Travaux et acquisitions diverses

Travaux :

L'effacement de réseau dans le village de Tréfeix a été réalisé par le Syndicat Energie Haute-Vienne pour un montant de 8 141.31 € TTC.

Aménagement de l'aire naturelle :

Cet espace, souvent fréquenté par les touristes, méritait une aire de camping-car complète avec la possibilité de se ravitailler en eau et en électricité et un dispositif d'évacuation des eaux grises et des toilettes, ce qui permet maintenant aux camping-cars de rester plusieurs jours sur le terrain. Des emplacements de parking et pour les campeurs ont été matérialisés. Un cheminement partant du bourg permet désormais d'accéder en toute sécurité à l'étang. Pour finir, une nouvelle aire de jeux devrait être prochainement installée.

Frais appel d'offres : 721.32 € TTC.

Frais architectes : 8 685 € TTC.

Massy TP 116 309.44 € TTC.

Plan topographique : SARL Lehmann 4 000 € TTC.



Bâtiments communaux :

Cantine :

Un chauffe-eau a été installé par l'entreprise SAS Raynaud pour un montant de 636 € TTC.

Logement locatif :

- N°7 rue de la Mairie :

L'entreprise Lagelec est intervenue dans ce logement pour l'installation d'un chauffe-eau pour un montant de 923.04 € TTC.

- N°13 rue de la mairie :

Des travaux de peinture intérieure ont été réalisés par l'entreprise Roulon pour un montant de 5 003.90 € TTC. L'entreprise Lagelec a remplacé les radiateurs du logement ainsi que le chauffe-eau et la cabine de douche. La totalité des travaux a coûté 7 708.97 € TTC.

Des travaux de menuiserie ont été réalisés pour un montant de 2 757.70 € TTC ainsi que des travaux d'isolation des combles pour un montant de 1 870 € TTC par l'entreprise Audier.

- N°1 de la Bascule :

L'entreprise Audier a remplacé 2 portes d'entrée pour un montant de 4 438.22 € et les fenêtres pour un montant de 8 361.13 €.

L'entreprise Lagelec a effectué des travaux de salle de bain. Ces travaux ont coûté 8 073.74 €.

Des travaux de peinture, d'un montant de 3 589.41 €, ont été faits par l'entreprise Roulon.

- N°17 le Beauvert :

Le remplacement de la porte d'entrée par l'entreprise Audier a coûté 1 988.23 €.

La cabine de douche a été changée par l'entreprise Lagelec pour un montant de 1 645.99 €.

Acquisition de matériel :

Gîte :

Un lave-linge (449.90€), un radiateur sèche-serviette (430.02) ainsi qu'une télévision (348.90€) ont été achetés auprès de l'entreprise Rodier pour un montant de 1 228.82 € TTC

Cantine :

Piano de cuisson : 6 103.90 € acheté à l'entreprise BAME.



Matériel services technique et administratif :

Un tracteur tondeuse Kubota, au prix de 16 440 € a été acheté à Limagri Moreau (reprise de l'ancien matériel 4 500 €)

Une débroussailleuse « autocut » a été achetée à l'entreprise Univert Motoculture au prix de 1 854€

Un isoloir avec accès pour les personnes à mobilité réduite a été acheté à Fabrègue Sprint pour 390 €



Tracteur-tondeuse KUBOTA



Subventions :

- Des subventions ont été accordées pour les travaux de l'aire naturelle :

- DETR pour un montant de 10 800 € (acompte)
- Fonds privés RTE (réseau transport électricité) à hauteur de 75 000 €

- Subventions voirie :

- VC16, route de St-Sornin-Leulac : 3 894 € subvention accordée par le Conseil Départemental.
- Pose de caniveaux 8 740.92 €. Subvention accordée par le conseil Départemental
- Effacement du réseau d'éclairage public au village de Trefeix et des Ecures : 5 628.98 €. Subvention accordée par le Conseil Départemental.



Ça se passe chez nous !

Notre gîte communal a obtenu le trophée clients 2025 !

Les gîtes qui, en 2025, ont reçu au moins 11 avis clients et totalisent une note supérieure ou égale à 4,9/5 sont distingués par le trophée clients.

Félicitations ! Notre adresse fait partie de la liste des **hébergements distingués en Haute-Vienne**. Ce trophée a été décerné à la commune de Dompierre mais nous n'aurions pas pu l'obtenir sans le travail consciencieux de Sophie, agent en charge du nettoyage du gîte entre chaque locataire. Merci à elle !



Monsieur Pagnat a eu 100 ans !

Monsieur Robert Pagnat a fêté ses 100 ans ! Pour l'occasion, le Maire Philippe Guibert et Michel Rousseau 1er adjoint se sont rendus au village du Beauvert et lui ont apporté une jolie composition et des présents.



Monsieur et Madame Cournil ont reçu la médaille du mérite agricole !

Comme tous les ans, le Préfet demande au conseil municipal de chaque commune qui mériterait d'obtenir cette distinction. Il semblait évident que Michel et Chantal Cournil soient proposés.

Michel Cournil, installé en 1981 en Corrèze en tant qu'éleveur de bovins allaitants (12 vaches au départ) est aussi producteur de tabac et framboises. Chantal, son épouse, s'est installée avec lui en 1986 et ils ont tous les 2 créé un atelier de veaux industriels et ont produit les célèbres veaux corréziens sous la mère.

C'est sur notre commune que leur ambition grandissante les a guidés. C'est donc au village des Ecures, et qu'ils ont décidé de s'installer en 1996. Avec une production principalement de veaux de lait et de 80 vaches, il a fallu un courage 365 jours sur 365 ! Tout en élevant leurs deux enfants, Pierre et Jérôme ! Une fois adultes, ils se sont installés avec leurs parents. Désormais, l'exploitation, grande de plus de 200 hectares, héberge plus de 200 vaches, principalement limousines.

Tout ce parcours est remarquable et c'est cette valeur du travail de tous les instants qui a permis d'en arriver là, nous pouvons tous leur dire : Quelle belle réussite !



Les écoliers du RPI ont participé à Haiecolier !

La municipalité a participé pour la deuxième fois à cette opération, portée par la Fédération de chasse du 87. Par une belle journée ensoleillée, les enfants du RPi, invités par la municipalité et accompagnés de leurs parents, ont mis en terre de jeunes arbres, offerts par la Fédération de chasse. Cette haie naturelle, aura plusieurs rôles, lorsqu'elle aura suffisamment grandi : protéger du vent, permettre le refuge aux oiseaux et améliorer les abords du cimetière et du camping.

Les Jardins d'Olivier avaient préparé le terrain gratuitement les jours précédents la plantation pour faciliter le travail des petits jardiniers en herbe.

Cette activité s'est clôturée par un goûter à la maison des Jonchères pour remercier la participation des enfants du RPI et leur efficacité.





Notre école

Une nouvelle année scolaire se termine pour les 14 élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Dompierre-les-Églises. Ce fut une année scolaire riche en projets.

Notre grand projet de l'année, intitulé « *Du récit au livre* », nous a initiés au métier d'auteur. Tout au long de l'année, nous avons découvert les récits les plus célèbres de la mythologie grecque : *L'Odyssée*, *L'Iliade*, *Les Métamorphoses d'Ovide*, *les Travaux d'Héraclès* ainsi que les monstres de cette mythologie. Toutes ces découvertes nous ont permis d'acquérir de solides connaissances sur ces mythes afin de nous les réapproprier lors de l'écriture d'un récit issu de l'imagination débordante des élèves : *Le jour où le Minotaure a enlevé la maîtresse*.

Une fois notre récit achevé, nous avons rencontré l'illustratrice Claire Gaudriot en classe. Elle nous a présenté son métier et nous a donné de précieux conseils pour réaliser nos illustrations. Il nous a encore fallu quelques semaines pour les terminer et envoyer notre album à l'impression. Chaque auteur-illustrateur est ainsi reparti avec son livre sous le bras ! Ils peuvent être fiers du travail accompli !

En lien avec ce projet, les trois écoles du RPI sont allées visiter le Moulin du Got, à Saint-Léonard-de-Noblat, afin de découvrir les étapes de la fabrication du papier. Chacun a pu créer sa propre feuille de papier !

D'autres projets culturels ont également rythmé notre année : le dispositif *École et Cinéma*, grâce auquel nous avons assisté à la projection de trois films sur le thème des « *enfance particulières* » au cinéma du Dorat : *Le Kid*, *Maman pleut des cordes* et *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary*. Nous avons également assisté à plusieurs spectacles : *GzKids*, dans le cadre du festival *Graines de Rue*, *Poucet*, proposé lors d'*Au bout du conte*, *La Réveilleuse*, un spectacle des JMF, ainsi qu'à un spectacle offert par le SYDED sur la protection de l'environnement.

Un esprit sain dans un corps sain : nous avons également participé à plusieurs rencontres sportives avec les écoles du nord du département autour de différentes disciplines : gymnastique, course d'orientation, athlétisme et jeux collectifs. De décembre à mars, nous nous sommes rendus chaque semaine à la piscine de Saint-Pardoux pour apprendre à nager. À partir du mois d'avril, nos 14 amphibiens ont débuté un cycle de vélo pour apprendre à pédaler.

Nous avons également suivi les aventures de Sophie Adenot dans l'espace en participant au projet *ChlorISS*, pour lequel nous avons réalisé une expérience sur l'influence de la gravité et de la lumière sur la germination des végétaux. Malgré un suivi rigoureux du protocole, nous avons appris que certaines expériences ne se déroulaient pas toujours comme prévu... Cela a permis à nos scientifiques en herbe de réfléchir aux différentes manières d'améliorer le protocole expérimental que nous avons suivi. Rassurons-nous : Sophie Adenot a, elle aussi, connu quelques déboires lors de son expérience ; nos chances d'intégrer l'ESA ne sont donc pas nulles !

Pour explorer la biodiversité, nous nous sommes également lancés dans la découverte de nos amis à six pattes : les insectes. Nous avons bénéficié de deux interventions d'une animatrice du CPIE de Lathus. Lors de la première, elle nous a présenté les insectes et nous a appris à les reconnaître. Lors de la seconde, elle nous a montré comment les repérer autour de l'école. Un élevage de papillons a également été installé dans la classe afin de découvrir leur fascinante métamorphose. Ce projet s'est conclu par la visite de la Cité des Insectes, à Nedde, où nous avons passé une journée à découvrir de nouvelles espèces et leur utilité dans nos jardins.

Après une année aussi riche, les élèves, qui ont tous merveilleusement bien travaillé, ont largement mérité leurs vacances d'été !

Cette année aura également été marquée par un changement de municipalité, avec la fin du mandat de M. Guibert et le début de celui de M. Rousseau et de leurs équipes respectives. Ces deux municipalités partagent le même attachement à leur école. C'est grâce à leur soutien indéfectible que les élèves de notre petite commune ont pu réaliser de nombreux projets dont le coût n'aurait pas pu être financé par l'école seule. Tous ces projets ont également pour objectif d'ouvrir les élèves au monde qui les entoure, de leur permettre de rencontrer d'autres élèves du département et de les familiariser avec les lieux culturels. Au nom des élèves, merci !

Je remercie donc chaleureusement les deux municipalités pour leur soutien, ainsi que les agents communaux qui font vivre et entretiennent notre école : Alexandra, Jacqueline, Jean-Luc, Marie-Jo, Sophie et Vincent. Je remercie également mes deux collègues du RPI, Marion et Thelma, avec qui nous avons imaginé et partagé bon nombre de ces projets.

La rentrée prochaine marquera un changement au sein du RPI : l'école de Dompierre accueillera les élèves de Grande Section, de CP et de CE1. Cette évolution a pour objectif d'équilibrer les effectifs des trois écoles. À l'heure actuelle, il semblerait que nous nous dirigeons vers une classe bien remplie, avec 21 élèves inscrits pour cette rentrée, de quoi ramener du bruit et de la vie dans le bourg de Dompierre.

Je profite également de cet article pour faire appel à vous : je souhaiterais travailler, l'année prochaine, sur l'histoire de l'école de Dompierre. Si vous avez été élève de cette école, ou si vous connaissez d'anciens élèves, je serais ravi de recueillir vos témoignages ainsi que des photographies qui racontent ce qu'était l'école autrefois.

Le directeur, Robin Lalait



Etat-civil 2025

Décès :

- Roza TSIMPOU, décédée le 02 janvier 2025, domiciliée au 13 rue de la Mairie
- Claude, Michel FILLEUX, décédé le 05 février 2025, domicilié au 1 rue de la Mairie
- Adèle, Lucienne GUERI, décédée le 26 mars 2025, domiciliée au 16 le Maubert
- Guy, Pierre ROUMILHAC, décédé le 29 août 2025, domicilié 1 la Vauzelle
- Odette, Eveline RIVET épouse BRETON, décédée le 10 octobre 2025, domiciliée au 18 route de Magnac-Laval
- Raymond, Jean MICHELET, décédé le 31 octobre 2025, domicilié au 9 Chez Chaumet
- Raymond, Ian ROLFE, décédé le 28 novembre 2025, domicilié au 2 route de Magnac-Laval

Nos condoléances renouvelées aux familles



Vote des subventions aux associations 2026

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Association Kloreauvil	400 €
Catherine's Corner Club Association	400 €
Coopérative scolaire	640 €
Association « rêveur.euses »	200 €
Restos du Cœur	50 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
FNATH	80 €
Association « Nos enfants du Nord Limousin »	50 €
Association des parents d'élèves HIDOLE	400 €
Total	3 470 €

Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le maire présente au conseil municipal les éléments notifiés par le service de Fiscalité Directe Locale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 voix POUR, vote les taux ci-dessous :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **32.58 %**
(taux communal 13.62 % + taux départemental 19.96 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **39,39 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **7,62 %**

Compte financier unique 2025

Le compte financier unique 2025 est détaillé comme suit :

Fonctionnement

Fonctionnement Dépenses Recettes en €	Dépenses réelles	Dépenses Ordre	Montant total	
	441 490.50	20 617.26	462 107.76	
	Recettes réelles	Recettes ordre		
	507 088.81	0.00	507 088.81	
Excédent de fonctionnement				44 981.05 €

DEPENSES

Les charges à caractère général s'élèvent à 161 844.85 €

Les charges du personnel s'élèvent à 209 707.67 €

La commune compte 6 agents (2 adjoints techniques, 2 agents personnel de l'école, 1 rédacteur (mairie) 1 agent pour l'entretien des bâtiments communaux + (recrutement de remplaçants pour la mairie).

Les charges de gestion courante s'élèvent à 46 892.98 €

Le chapitre 014 « atténuation de produits » s'élève à 23 045.00 €

Les dépenses d'amortissement s'élèvent à 20 157.14 €

Les dépenses de dotations aux provisions s'élèvent à 460.12 €

Il n'y a pas de dépenses sorties d'actif

RECETTES

La fiscalité locale s'élève à 253 550.00 €

Les produits et services du domaine s'élèvent à 34 460.26 €

Les impôts et les taxes s'élèvent 24 059.66 €

Les dotations, subventions et participations s'élèvent à 154 834.42 €

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 37 499.91 €

Les atténuations de charges s'élèvent à 2 684.56 €

Investissement

Investissement Dépenses Recettes en €	Dépenses réelles	Dépenses Ordre	Montant total	
	210 609.41		210 609.41	
	Recettes réelles	Recettes ordre		
	25 203.72	20 157.14	45 360.86	
Déficit d'investissement				165 248.55 €

DEPENSES

Les Immobilisations corporelles s'élèvent à 209 793.41 €, détaillées ci-dessous :

Plateforme au village des Ecuers = 3 264 €

Travaux d'aménagement du bourg, secteur du camping = 129 715.76 €

Travaux de rénovation dans les logements locatifs = 29 991.40 €

Travaux d'effacement de réseaux au village de Treifeix = 8 141.31 €

Travaux de voirie = 30 814.61 €

Acquisition de panneaux = 6 063.37 €

Acquisition d'appareils ménagers = 1 802.96 €

Le montant des cautions remboursées aux locataires s'élève à 816 €

RECETTES

Les subventions s'élèvent à 18 263.90 €

La récupération du FCTVA à 5 943.82 €

Le versement d'une caution pour 996.00 €

Les recettes d'amortissements du matériel s'élèvent à 20 157.14 €

Les taux d'imposition sont répartis comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.62 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.39 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 7.62 %

La dotation globale forfaitaire versée par l'Etat représente une recette de 95 785 €



Budget prévisionnel 2026

Fonctionnement prévisionnel

Fonctionnement Dépenses Recettes en €	Dépenses réelles	Dépenses Ordre	Montant	
			total	
	530 895.99	33 400.00	564 295.99	
	Recettes réelles	Excédent reporté	Opération d'ordre	
	507 672.00	56 163.87	460.12	564 295.99

Dépenses Prévisionnelles

Les charges à caractère général s'élèvent à 193 925,99 €

Les charges du personnel s'élèvent à 245 450 € (6 agents dont 4 à temps complet)

Les charges de gestion courante s'élèvent à 64 0320 €

Les atténuations de produits : 27 200 € dont reversement à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche 27 100 €

Les dépenses d'amortissement s'élèvent à 32 000 €

(Amortissement du matériel roulant)

Les provisions pour impayés s'élèvent à 1 400 €

Recettes Prévisionnelles

Les produits des services du domaine s'élèvent à 34 552.00 €

(dont remboursement des frais de fauchage par la communauté de communes du Haut Limousin en Marche)

Les impôts et les taxes s'élèvent 273 335.00 €

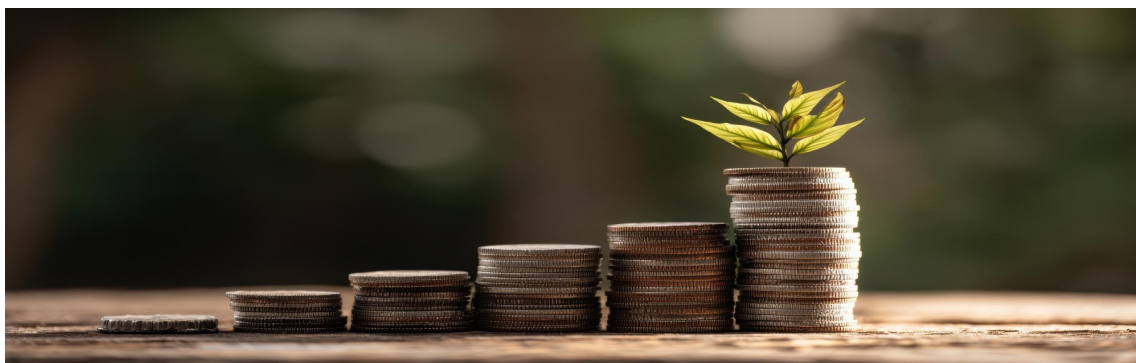
Les dotations, subventions et participations s'élèvent à 161 455 €

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 37 330 €

Les atténuations de charges s'élèvent à 1 000.00 €

Le montant des provisions pour impayés s'élève à 460.12 €

Excédent reporté : 56 163.87 €



Investissement prévisionnel

Investissement Dépenses Recettes en €	Dépenses réelles	Dépenses Ordre	RAR	Excédent cu- mulé reporté	Montant Total
	275 231.88	2 686.47	10 000.00		287 918.35
	Recettes réelles	Recettes ordre			
	101 686.47	32 000.00	90 000.00	64 231.88	287 918.35

Dépenses Prévisionnelles

Les dépenses pour l'acquisition de mobiliers /matériels s'élèvent à 45 513.88 €

Les dépenses des travaux de voirie s'élèvent à 44 432 € + achat de réflecteurs 1 200 € et un report de 10 000 € en RAR pour les frais de maîtrise d'œuvre de l'ATEC 87 concernant le projet d'aménagement et développement du bourg, secteur camping.

Les dépenses pour l'acquisition de terrains s'élèvent à 25 000 €

Les dépenses pour les travaux sur les logements locatifs s'élèvent à 27 646 €

Le projet d'acquisition d'un tracteur et d'un broyeur s'élève à 131 440 €.

En opération d'ordre au chapitre 041 régularisation de l'actif concernant le cimetière pour 2 686.47 €

Recettes Prévisionnelles

Les subventions s'élèvent à 36 000 € plus un report de 90 000 € en RAR

La récupération du FCTVA s'élève à 28 000 €

L'excédent d'investissement reporté s'élève à 64 231.88 €

L'excédent de fonctionnement capitalisé s'élève à 35 000 €

Les recettes d'amortissement s'élèvent à 32 000 € (amortissement du matériel roulant)

Une régularisation de l'actif concernant le cimetière s'élève à 2 686.47 €

Le produit des impôts directs attendu à taux constant est de 181 334.00 € - 38 890 € (effet du coefficient correcteur) = 142 444.00 €

Les allocations compensatrices s'élèvent à 7 256 € au titre des exonérations des taxes foncières bâties et taxes foncières non bâties.

17 pylônes électriques sont présents sur le territoire communal et génèrent une recette prévisionnelle de 112 791 €

***L'affectation du résultat de fonctionnement 2025 a été reportée comme suit :**

La somme de **56 163.87 €** sera inscrite à la ligne 002 en recette de la section de fonctionnement du budget principal 2026.

La somme de **35 000 € en provenance du résultat cumulé de fonctionnement sera affectée en réserve complémentaire et inscrite à l'article 1068 en section d'investissement recettes du budget communal 2026.**

Le Solde cumulé de **64 231.88 €** sera inscrit à la ligne 001 en recette de la section d'investissement du budget principal 2026.

Notre commerce multiservices

La Table d'Aurore a ouvert ses portes le jeudi 14 mai à 17h par une inauguration très réussie. La météo menaçante a laissé le temps au Maire et à ses invités de tenir leur discours devant une assistance de près de 120 personnes, venues découvrir les nouveautés du lieu et sa nouvelle propriétaire, Aurore. Le pot de l'amitié s'est tenu à l'abri dans les locaux, où les petits fours et le punch « maison » attendaient les convives. Nous souhaitons le meilleur à Aurore et invitons tous les dompierrois et les habitants des communes voisines à participer à la réussite de cet établissement en le fréquentant aussi assidûment que possible.



Nos associations

Comité des Fêtes



DOMPIERRRE LES ÉGLISES

Le comité des fêtes organise

TOUS LES VENDREDIS À PARTIR DE 20H30

CONCOURS DE PÉTANQUE

EN DOUBLETTE



Du 26 juin au 28 août

sauf les vendredis

17 JUILLET ET 7 AOÛT

Catherine's Corner Club

Association

Nous voici arrivés à la moitié de l'année 2026 et nous venons vers vous pour vous tenir au courant de nos activités passées et à venir.

Début février les crêpes de la chandeleur, en mars la Saint Patrick et son inséparable « Guinness ». En juin, le repas mexicain et une sortie à la cité Internationale de la tapisserie à Aubusson.

En fin de mois nous vous invitons à nous rejoindre à l'étang du camping, suivi de juillet, jusqu'au 17 Août tous les lundis à partir de 18h30.

Ensuite nous espérons vous retrouver le jeudi 17 Novembre pour la soirée « Beaujolais Nouveau »

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Le bureau, Cath's Corner club assoc

cccassoc87@gmail.com



Association Kloreaufil

L'association Kloreaufil tient à adresser ses sincères remerciements à la commune de Dompierre-les-Églises pour son soutien et sa confiance tout au long de cette année.

Nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal pour leur disponibilité et la mise à disposition des locaux qui nous permettent d'accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions.

Grâce à ce soutien, nous avons pu proposer tout au long de l'année nos séances de Yoga, deux fois par semaine, ainsi que nos ateliers Bien-Être.

Nos remerciements vont également à tous les adhérents et bénévoles qui, par leur fidélité et leur engagement, font vivre l'association et contribuent à l'animation de la commune.

Nous nous réjouissons de poursuivre cette belle aventure à vos côtés l'année prochaine.

Merci à vous tous.

L'équipe de Kloreaufil



Amicale sourire d'Automne

L'année 2025 a été plutôt bonne et a commencé par une journée au cabaret « l'ange bleu » le 22 mai, avec, comme d'habitude, un très beau spectacle. 46 personnes ont participé au voyage, 2 personnes ne s'étant pas présentées au départ, sans avertir. C'est un peu embêtant pour les organisateurs.

Le 22 octobre, nous sommes allés aux Mylandes visiter le château de Joséphine Baker. Même si la visite est un peu fatigante car il faut monter les étages, c'est un très beau château avec sa chapelle récemment rénovée.

Le repas de midi s'est fait au château, avec un bel accueil et un repas délicieux. La pluie ne nous a pas empêchés de visiter les jardins et de voir le spectacle des rapaces.

Le repas de fin d'année s'est tenu le 30 octobre et je remercie les 91 personnes présentes ainsi que le traiteur et Nicolas qui nous a fait danser jusqu'à 19h30.

Nous avons une pensée très forte pour nos adhérents qui nous ont quittés en 2025 ainsi que pour leur famille.

2026 devra être à la recherche d'une autre présidente, quelqu'un de plus jeune. Je resterai adhérente pour assurer la transition mais pensez-y sérieusement. J'en profite pour remercier français et anglais qui m'ont toujours suivie pendant ces 26 années passées au club et toutes les personnes extérieures qui se sont jointes à nous. Merci à vous tous, amis de St-Léger et Rancon, Magnac-Laval qui êtes venus adhérer au club de Dompierre. Je n'oublie pas les gens de Dompierre et je vous porterai dans mon cœur jusqu'à la fin de ma vie.

La Présidente, Josette Ploy



ACCA

Cette année, l'ACCA comptait 44 adhérents. Nous effectuons des lâchers de gibiers (faisans, perdrix, canards...). La population de lièvres, chevreuils reste instable contrairement au lapin qui a pratiquement disparu de notre territoire. Tous les samedis, nous organisons des battues aux renards, chevreuils et sangliers. Lors des battues, nous sommes moins nombreux mais tout se déroule dans une bonne ambiance et cela doit continuer. Cette année, nous avons prélevé moins de sangliers sur notre territoire, mais nous faisons le maximum pour réguler cette espèce qui est la bête noire pour le monde agricole (dégâts cultures, prairies et troupeaux de vaches). Contrairement à certains individus, je vous informe que l'agrainage et le goudronnage sont interdits sur l'ensemble du territoire de l'ACCA car il y a assez de problèmes avec cette espèce (sangliers) même à l'échelle nationale.



Pour les migrateurs, c'est une année exceptionnelle pour les palombes et les bécasses.

L'ACCA organise des manifestations : en mars, une soirée fruits de mer (106 personnes) et en juillet, le marché des producteurs qui tous les ans amène du monde à Dompierre-les-Eglises. Par cette occasion, je remercie toutes les personnes qui viennent passer la soirée avec les chasseurs de Dompierre-les-Eglises sans oublier toute l'équipe de chasseurs qui organise ces manifestations. Cela doit continuer pour la vie de notre commune et de notre ACCA. Au mois de septembre 2026, nous allons organiser une soirée faux-filet/frites. La date n'est pas encore fixée mais vous serez les bienvenus.

En collaboration, avec la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne et la commune, une haie a été plantée par les enfants du RPI, lors de l'opération Haiecolier. Après la plantation, l'ACCA a offert un goûter aux enfants de l'école.

Voici en quelques mots le bilan de l'année écoulée. Je reste à l'écoute et n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou problème à résoudre. Nous ferons le maximum pour satisfaire tout le monde.

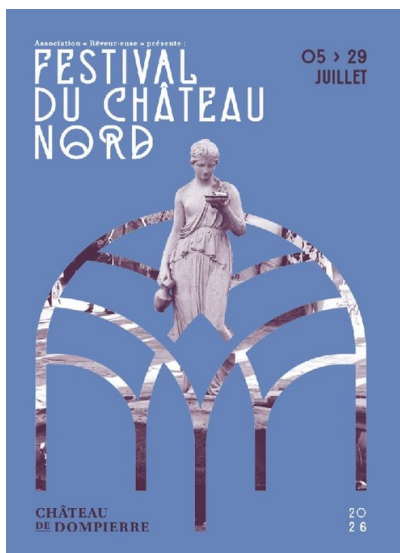
Le Président, Philippe Marchadier

„rêveur.euse“

Cette nouvelle association a pour but l'organisation d'événements culturels, festifs, touristiques et sportifs, la visite guidée du château de Dompierre et de son histoire, la restauration et l'entretien du château, de tous les bâtiments et du parc.

Le festival du Château Nord : du 5 au 29 juillet !

Le programme complet est à consulter sur le site : <https://chateau-de-dompierre.com/castle/>



Théâtre de Molière pour les Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre





BELLES VACANCES À NOS ÉCOLIERS !

À l'occasion de cette fin d'année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves (APE HiDoLe) des écoles du RPI souhaite de très belles vacances, bien méritées, à tous les écoliers ainsi qu'à leur famille.

La fête des écoles, organisée cette année à Saint-Léger-Magnazeix, a annoncé un beau moment de partage. Parents, enseignants et habitants ont eu le plaisir d'assister au spectacle préparé avec enthousiasme par les enfants, sous la direction de leur enseignant. Un grand bravo à tous !

Nous adressons également nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé aux différentes actions menées tout au long de l'année scolaire :

la vente de chocolats avant les fêtes de fin d'année ;

le stand de crêpes et la création de cartes de vœux lors du marché de Noël de Saint-Léger-Magnazeix ;

le stand de boissons et la tombola de la kermesse de Noël ;

la vente de bulbes et de plantes de printemps ;

et, pour clôturer cette année scolaire, la tombola, la vente de sandwiches (avec viande généreusement préparée par le GAEC Champagnat), de boissons et de gâteaux confectionnés par les parents.

Grâce aux bénéfices de ces différentes manifestations, l'APE peut soutenir les projets pédagogiques des enseignants et offrir aux enfants un joli album au mois de décembre, choisi à la BPE de Jouac, ainsi qu'une carte-cadeau en fin d'année scolaire.

Un immense merci à tous les bénévoles, aux parents, aux enseignants, et à toutes les personnes qui contribuent, par leur engagement et leur générosité, à la réussite de ces actions.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année scolaire 2026-2027, riche en projets et en moments de convivialité.



la

Le bureau de l'APE HiDoLe



Les 2 photos ont été prises le jour de la fête de l'école le 30 juin 2026

Nos sentiers de randonnée



Sentier des Maisons Insolites

15 km - balisage rouge

Sentier des Pierres

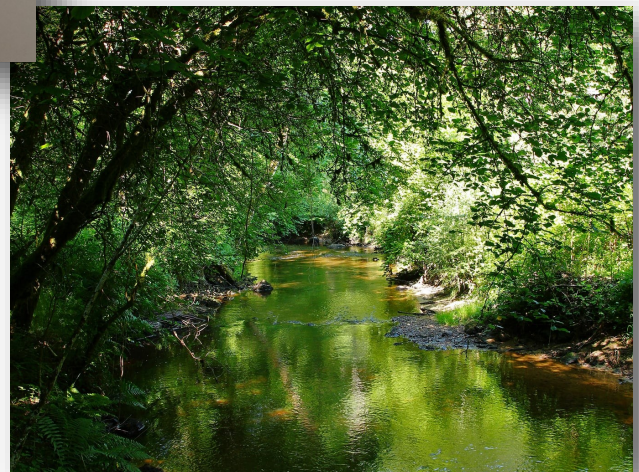
10 km - balisage vert

Sentier des Petits bois

12 km - balisage bleu

Randonnée du Couret

6 km - balisage jaune



Le départ de nos chemins se trouve à l'église (sauf la randonnée du Couret). Vous trouverez sur les parcours, en plus du joli paysage dompierrois, des lutrins explicatifs des particularités de notre commune. Vous pouvez retrouver les dépliants en mairie ou sur le site internet de la commune. Bonne balade !



Une de nos élue a retrouvé les correspondances ci-dessous dans la maison qu'elle habite. Cette lettre en date du 29 janvier 1953 est la correspondance entre une grand-mère et son petit-fils. Certains noms peuvent sans doute rappeler des souvenirs à certains d'entre vous. Attention ! Une petite gymnastique cervicale ou une rotation de votre bulletin sera nécessaire pour la lecture. 🤖

2

Georges Maubert 29.1.1953

Je réponds à ta lettre du 22, je suis heureux de te savoir en bonne santé c'est surtout ce que je te félicite, tant qu'à nous ça va aussi. Tu me diras si tu as pu voir ton espérance d'homme, et que étant là-bas vous jouez vous voir on est bien content quand on connaît quelqu'un pour passer 48h, ou 1 dimanche. Avant hier mardi René Lascoux était ici et j'ai dit, il que tu n'aurais pas eu de réponse, il t'a répondu environ 3 semaines après, probable la lettre s'est perdue, il doit t'écrire, je ne sais s'il te parlera de son mariage, il doit venir dimanche nous présenter sa future elle s'appelle Jeanne Vallat elle aura ses 18 ans le 8 prochain le jour de leur fiançailles, elle était bonne chez une tante à Limoges qui tenait un débit, elle s'occupait des enfants, son père est cardeur ou chef je n'ai pas bien compris elle a un frère marin j'ai de chez eux et une sœur mariée à Nantes c'est elle la plus jeune et René aura ses 26 le 3 mars c'est Félix qui va les chercher le matin.

nous sommes du dîner, René y tient abba-
ment, comme étant de la famille, et le soir ils
vont tous à la soupe à Cœur, Josephine et
Léon, Félix les ramènera. René nous
a prévus pour la noce, mais ceci n'est
sais pas, malgré qu'il y aura des visites
c'est loin 35 K. André, aussi ainsi qu'à
Mombredon c'est Maurice son cousin, tous
les samedis il va à Cœur et repart le lundi matin
car elle est chez elle pour faire son trousser
René dit qu'il a été si bien reçu la 1^{re} fois
il y avait les plus que 12 membres de la famille
il y a bien de braves gens partout. Le mariage
aura lieu au beaux jours. Je t'en dirai plus long
après dimanche.

Je suis allé dimanche dernier au bœuf
mon pauvre père m'a fait beaucoup de peine
il ne peut plus se tenir pour marcher et surtout
que tout son corps tremble ont l'air pour
faire son lit depuis le 1^{er} janvier, le matin il
prend plus rien, son déjeuner, du lait vers 2 à 3 h
le soir un peu, ses pauvres mains il peut plus
les fermer et souvent de chasser, comme il dit

Ces temps d'ennui on a ramassé de la
litière dans le châtaigner malgre' que le dessous
était en neige et en glace, voilà 2 fous qu'on
pour avoir les fous, et c'est ça continuer avec
qui peuvent pousser labourer, notre pigeon a
fait un beau lundé, et cette nuit la jolir
mais le vent et est toujours a l'est savoir
si le beau durera, dans les châtaignes on commu-
ce a y voir chair, tout le bois en partie est dérangé
mais on est très en retard avec la neige et la
glace tout le mois.

Le Docteur Bombard a été décoré de la
d'or des Ht sports, tu verra tout cela a
ton retour car je met tous les journaux
de côté en ce moment c'est le procès d'Alphonse
d'Oradour les vrais coupables seront ils jugés
mais ils sont en fuite il y a que les malheu-
reux soldats. Pour les sports les alentours
n'y sont pas souvent. Je t'en met quelques uns
de 187. Les cars battent l'air. St Julien
par 3 buts a 1.

2^e division a Bussière Galant L. M. S. B. dispose
de Cognac le Froid par 7 buts a 0.
Vayres bat Verneuil par 4 buts a 0. (mi temps 1 a 0.)

M. S. P. Le Chalais (1) bat. c. St. Heynaud (1) par
3 buts a 0. --- St. Heynaud (2) bat M. S. P. le Chalais
(2) par 6 a 0. = Promotion 1^{re} division
B. D. Laurière bat M. S. P. Bessins 10 a 0.
A. S. Maul (1) bat Entente Sportive St. Bonnet.
Mezrières (1) par 12 a 0.

M. S. P. Saint Mathieu bat St. S. Solignac par 2 a 1
Championnat 1^{re} division Cœur, Bourgauf
bat Felletin par 2 a 1. Proussac bat St Georges-la
Pouge par 3 a 0. Dimanche d'ennui.

F. C. Savignat bat St. Germain (res.) 9 a 0.
Bussière Galant M. S. B. bat Verneuil par 5 a 1.
Vayres bat Cognac le Froid par 5 buts a 0.
M. S. P. ^{Ex amical} Lussac bat M. S. P. Neuville (1) par 2 a 1.
Glandon bat Corgoise (1) 5 a 4.

C'est avec regret que je n'ai pu rien mettre dans
ton dernier colis ta mère n'a pas voulu attendre
jusqu'à demain que j'ai vu l'épicerie, il aurait parti
quand même le même jour.

Je te quitte mon cher Pierre pour ce soir. La
grande mère qui t'embrasse de loin

Conton dit c'était Lavallée aller a
Magneol. Demain il t'envoie un mandat de



Le p'tit article pour les p'tits curieux!!

Le papillon

Le papillon appartient à la famille des lépidoptères, l'ordre des insectes le plus répandu dans le monde. Il existe environ 160 espèces de papillons décrites. En Haute-Vienne, on en compte autour de 850 espèces. On distingue deux sortes de papillons, celui de jour et celui de nuit.

Caractéristiques :

Le papillon de jour a des antennes en forme de massue et au repos ses ailes sont en position verticale alors que le papillon de nuit possède des antennes filiformes ou en forme de plume et ses ailes sont repliées au repos pour former une forme de petit toit. Les papillons de nuit ont souvent des couleurs plus ternes que ceux de jour.

Ci-contre, une photo de papillon Belle-dame. Nos élèves dompiérois en ont élevé avec Maître Robin, pour pouvoir observer la métamorphose. Ils ont donc reçu des chenilles, voraces, qui ont dévoré des feuilles afin de se préparer à fabriquer la chrysalide, enveloppe protectrice dans laquelle la chenille s'enferme pour devenir papillon. Les enfants les ont ensuite libérés.



Papillon belle-dame

Comportement :

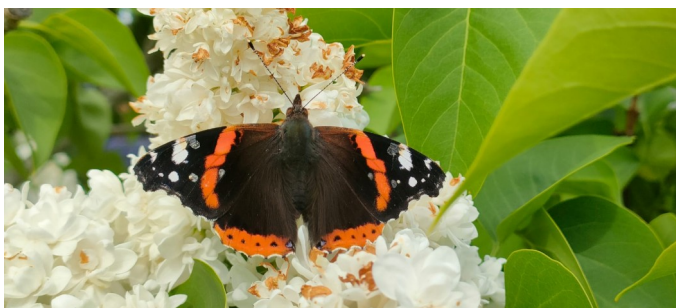
Le papillon est un insecte pollinisateur dont la métamorphose complète comporte 4 phases :

- l'œuf
- La larve : chenille
- La nymphe : chrysalide
- La forme adulte : imago ou papillon

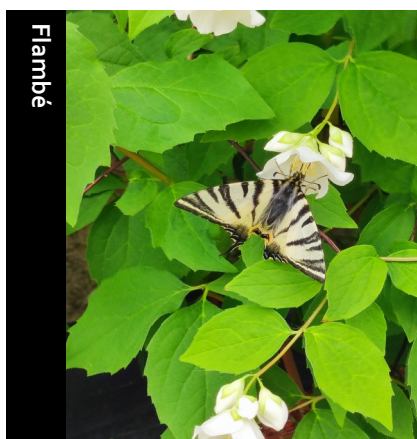




Grand Paon de nuit trouvé à Magnac-Laval (14 cm d'envergure)



Vulcain



Flambé



Quelques records :

- On a retrouvé des traces de fossiles de papillons datant de 201 millions d'années !
- Le papillon Belle-dame peut parcourir jusqu'à 14 000 km au cours de sa migration !
- Certaines variétés de papillons peuvent déposer jusqu'à 500 œufs par ponte !
- Le grand paon de nuit peut avoir une envergure jusqu'à 15 cm !

A l'âge adulte, le papillon possède 3 paires de pattes (comme tout insecte qui se respecte !), des poils sensoriels et deux paires d'ailes écaillées aux couleurs variées.

L'éclosion a lieu au printemps et est étroitement liée au cycle de vie des plantes hôtes. Le papillon adulte ne vit que quelques jours, voire quelques semaines.

Certaines variétés de papillons hivernent sous la forme adulte et vivent donc près d'une année. C'est le cas du papillon Belle-dame, du Paon de jour ou du Vulcain.

Le papillon a le sang hémolymph, ce qu'on appelle communément « sang-froid ». Il a donc besoin d'être actif aux heures les plus chaudes pour réchauffer son corps.

En fonction de l'espèce, les papillons peuvent renouveler une à trois générations dans la même année.

Plusieurs espèces sont migratrices, telles que le Vulcain ou la Belle-dame et peuvent parcourir un grand nombre de kilomètres pour se nourrir et se reproduire. La migration ne s'effectue que dans un seul sens.

La dégradation de leur habitat, les produits chimiques ainsi que les changements climatiques représentent une menace pour le papillon. En France, ça n'est pas moins de 16 espèces de papillons qui sont menacées de disparition.



Paon de jour

Infos diverses

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Francis Martin
Président



Pierre Autef
1^{er} vice-président
Développement
économique



Philippe Rose
2^{ème} vice-président
Agriculture,
biodiversité,
PAT, PCAET



Gilbert Duchiron
3^{ème} vice-président
Finance, budget



Nicolas Ovan
4^{ème} vice-président
Tri, collecte
et traitement
des déchets
ménagers



Alain Jouanny
5^{ème} vice-président
Voirie
intercommunale



**Daniel-Odon
Hurel**
6^{ème} vice-président
Culture
et patrimoine



Olivier Guillot
7^{ème} vice-président
Urbanisme, habitat,
valorisation des
centres-bourgs



Pascal Godrie
8^{ème} vice-président
Eau, assainissement



Vincent Tassi
1^{er} conseiller délégué
Équipements inter-
communaux



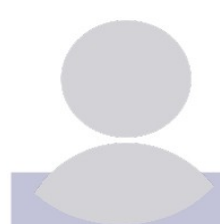
**Dominique
Delpeuch**
9^{ème} vice-présidente
Petite enfance,
jeunesse



Alain Prévôt
10^{ème} vice-président
Politique santé



**Jean Michel
Dackow**
11^{ème} vice-président
Travaux



Ishta Lemeux
12^{ème} vice-présidente
Tourisme,
aires d'accueil



Jean Pouyet
2nd conseiller délégué
Égalité homme-
femme, politiques
sociales



Communauté de communes
Haut Limousin en Marche

WWW.HAUTLIMOUSINENMARCHE.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
12 AVENUE JEAN JAURÈS 87 300 BELLAC
05 55 60 09 99

Refaire sa carte d'identité ou son passeport

Désormais, pour refaire sa carte d'identité, il est nécessaire de se rendre sur rendez-vous dans une mairie ou un France Services habilités dont les plus proches de notre commune sont :

- la mairie de Bellac - 05 55 68 10 61
- France-Services de Châteauponsac - 05 44 25 60 66
- la mairie de Bessines-sur-Gartempe - 05 55 76 05 09
- France-Services de Lussac-les-Eglises - 05 55 76 19 36

Une pré-demande de sa pièce d'identité peut être effectuée sur le site service-public.fr afin de faciliter la démarche.

Les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessous :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Maisons France-Services

Le Dorat : 05 55 60 90 53

Lussac-les-Eglises* : 05 55 76 19 36

Arnac-la-Poste : 05 55 60 44 55

Bellac* : 05 55 68 10 61

Châteauponsac* : 05 44 25 60 66

Bessines-sur-Gartempe* : 05 55 76 19 36

* habilitée passeport et carte nationale d'identité

Collecte d'encombrants pour 2026

Le mardi 13 janvier

Le mardi 7 Avril

Le lundi 27 Juillet

Le Lundi 12 Octobre

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92
ou à maximum87@orange.fr ou à la mairie au 05 55 68 53 78.





Recensement citoyen

(anciennement nommé recensement militaire)

Nous vous rappelons que le **recensement citoyen** est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons**.

Le principe est simple : **inscrivez-vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire**, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est **obligatoire** ! L'**attestation de recensement** qui vous sera délivrée est **nécessaire** pour :

- ***vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense***
- être automatiquement **inscrit(e) sur les listes électorales** dès 18 ans.

Le camping et l'étang

Si vous êtes à la recherche d'un cadre agréable et calme pour passer de bons moments de détente, le camping, équipé d'emplacements avec accès électrique, équipements neufs avec éviers et sanitaires avec douches, est l'endroit idéal. Il est ouvert dès le 1^{er} mai.

Il est aussi possible de pêcher à l'étang à la date d'ouverture le dimanche 6 avril.

Tous les tarifs se trouvent en page 31

Valérie, notre régisseuse depuis deux années consécutives, a été très efficace.

Cette année, le camping et la pêche ont fait une recette de 2 715 €

Bravo à elle !



Camping de Dompierre (les Jonchères)

Régisseuse : Valérie Bazin 06 63 17 39 17

Régie unique pêche et camping

Pêche ouverte du 1er dimanche d'avril au 31 octobre

Camping ouvert du 1er dimanche d'avril au 31 octobre



Service d'aide aux personnes âgées

Nous vous rappelons que par le biais du **service d'aide**, Alexandra transporte **gratuitement** des usagers bénéficiaires à **Magnac-Laval chaque mardi, et Bellac ou la Souterraine le dernier mardi du mois** pour y effectuer leurs **achats**, se rendre à des **rendez-vous**, **rendre visite aux personnes hospitalisées...**

Pour plus de renseignements ou pour toute inscription, **le samedi précédent**, veuillez contacter la mairie
au 05 55 68 53 78.



Appel aux hébergeurs :

Si vous possédez un ou plusieurs **gîtes ou chambres d'hôte**, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Nous vous ferons apparaître sur le site internet (consultable à cette adresse <https://dompierre-les-eglises.fr/fr/>) et sur nos autres supports de communication.



L'**A.F.P.A.R** (Association en Faveur des Personnes Agées et Retraitées) est une Association Mandataire agréée, qui a pour objet de proposer des services d'aide ou de maintien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, mais est ouverte également à tout public !

Les Employeurs peuvent bénéficier du travail d'une ou plusieurs personnes, pour assurer un entretien du logement (ménage, entretien du linge...) et/ou une assistance de vie pour un accompagnement au

Du fait de notre agrément aux services à la personne, chaque Employeur peut bénéficier d'un avantage fiscal : toutes les sommes dépensées sont déductibles dans la limite des 50%.

L'**AFPAR** est chargée d'aider les personnes dans leurs obligations d'Employeur :

- Aide au recrutement (proposition de salarié).
- Aide administrative (rédaction des contrats de travail, édition des bulletins, déclaration URSSAF, transmission des attestations fiscales...).
- Proposition de remplacement pendant les congés ou la maladie du salarié (Dans la mesure du possible).

Permanences physiques et téléphoniques (Mme RAYNAUD Crystal) :

Du Lundi au Jeudi 14h à 16h
 Le Vendredi de 13h30 à 15h30

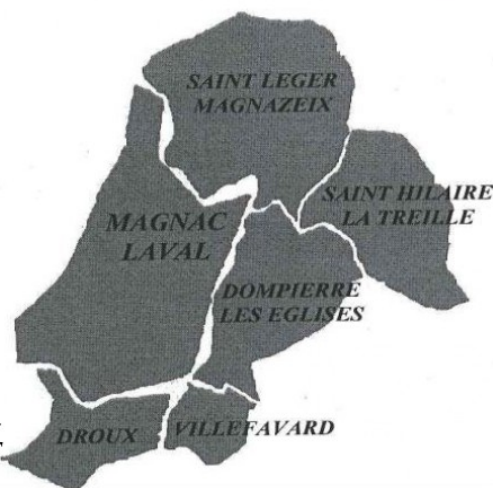
HORS DES TEMPS DE PERMANENCES EN CAS D'URGENCE : Mme BAQUET

Isabelle : 06.46.58.22.22 (N'hésitez pas à laisser un message !)

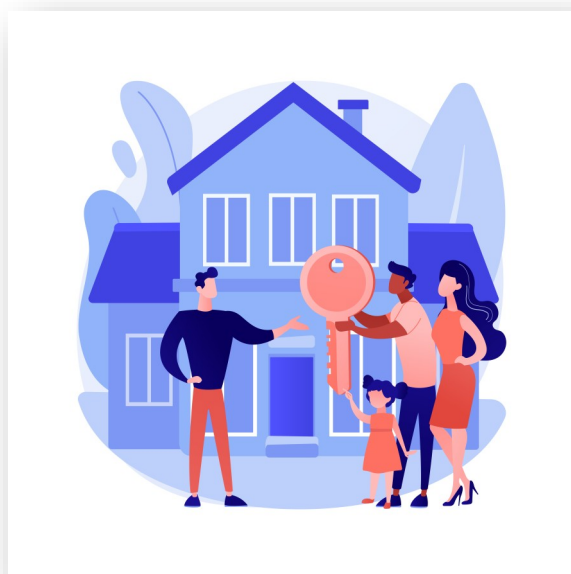


Nouveau Bureau de l'AFPAR (De Gauche à Droite) :

Mme GOURMEL Emeline (Secrétaire) ; Mme ROUET Océane (Vice-Trésorière) ; Mme SEVAUX Nicole (Trésorière) ; Mme BAQUET Isabelle (Présidente) et Mme BARRAUD Francine (Vice-Présidente)



GÉRER MES BIENS - SERVICE DES IMPÔTS



Vous êtes propriétaire ?

Remplissez vos obligations déclaratives avec le service « Gérer mes biens immobiliers »

Pourquoi la déclaration d'occupation est importante ?

Depuis 2023, la taxe d'habitation est supprimée sur toutes les résidences principales. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Si vous possédez un ou plusieurs biens immobiliers, qu'ils soient occupés par vous-même, des locataires, ou même des membres de votre famille, le service des impôts a besoin de connaître l'identité des occupants pour éviter les erreurs d'imposition.

Quand et comment dois-je déclarer ?

La déclaration d'occupation doit être faite dès qu'un changement d'occupant intervient dans l'un de vos biens.

Rendez-vous sur votre espace Finances publiques, rubrique biens immobiliers. À partir de la liste de vos biens, vous pouvez cliquer sur la case « Déclaration d'occupation ».

Vous faites des travaux ?

La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local. Elle doit être transmise dans les 90 jours de l'achèvement des travaux.

Dès la validation de votre permis de construire, vous êtes accompagné tout au long de vos constructions jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux.

Le parcours en ligne vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de vos taxes d'urbanisme.

INFO URBANISME

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a désormais un service dédié à l'instruction des dossiers d'urbanisme. Vos dossiers peuvent continuer à être déposés en mairie qui les transmettra à ce service.

Vous avez aussi la possibilité d'utiliser la plateforme dématérialisée et y transmettre vos demandes de permis de construire, démolir, demandes préalables pour travaux, ou certificats d'urbanisme en utilisant le lien suivant :

<https://sve.sirap.fr/#/087057/connexion>



Notre gîte communal



Notre gîte, avec une surface de 70m² et deux chambres, peut accueillir 4 personnes (canapé couchage 2 pers.).

Le site des Gîtes de France, pour plus de renseignements : <https://www.gites-de-france.com/fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/le-gite-communal-87g1130>

Le gîte communal propose les draps, torchons ainsi que le linge de toilette à la location (9 €/ personne) et propose aussi un forfait « ménage » de 35€/ séjour, si les locataires ne souhaitent pas l'effectuer eux-mêmes.

La remise des clés se fait à partir de 16h.

Tarif nuitée	Ne s'applique qu'à partir de 2 nuitées	70,00
Tarif semaine, Très très haute saison	Du 25/07 au 14/08	380,00
Tarif semaine, Très haute saison	Du 04/07 au 24/07 Du 15/08 au 28/08	320,00
Tarif semaine, Moyenne saison	Du 04/04 au 03/07 Du 29/08 au 13/11	220,00
Tarif semaine, Basse saison	Du 03/01 au 03/04 Du 14/11 au 18/12	200,00

Tarif, 2026

Salle des fêtes :

	Tarifs en € habitants de la commune	Tarifs en € habitants hors commune	Tarifs en € pour les associations locales
Tarifs pour 48h (tarifs valable à partir du 1 ^{er} novembre	125	175	GRATUIT
Caution	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

Une option « forfait ménage » de 60 € est laissée au libre choix du locataire

Maison des Jonchères :

	weekend	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarifs en €	100	GRATUIT
Location télécommande téléviseur	20	
Caution	200	

Une option « forfait ménage » de 45 € est laissée au libre choix du locataire

Cimetière :

m ²	25 €
Cave-urne Columbarium	450 €

Garderie :

matin	1 €
soir	1 €

Cantine :

Repas enfant	1,90
Repas adulte (personnel et enseignants)	3,80

Pêche :

carte	Tarifs en €
Demi-journée	3.00
journée	5.00
Carte saison	40.00
Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte).	

Camping « Le Dompierre »

	Tarifs en €
Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	1,00
Tous véhicules (V.L, moto)	2,00
Caravane	2,00
Camping-car	2,00
Tente	1,00
Branchement caravane	3,00
Borne vidange camping car	5,00

**Vous ne trouvez pas de Médecin
ou de Sage-Femme ?**

Médocobus

itinérant



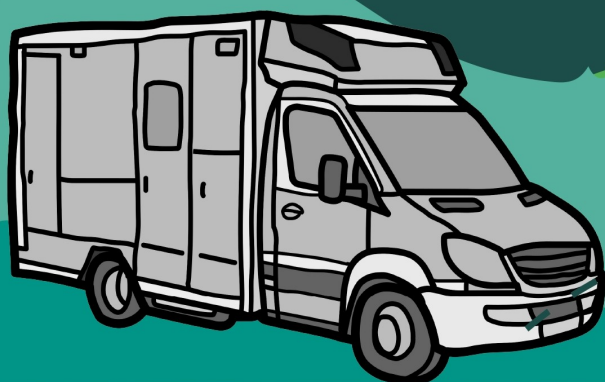
Contactez-nous :



06 20 87 99 33



medicobus-occitane@protonmail.com



LA SANTÉ PREND LA ROUTE ET VIENT JUSQU'À VOUS !

RESPONSABLES DU BOURG ET DES VILLAGES

BOURG ET VILLAGES	NOM DU RESPONSABLE	 DU RESPONSABLE
LA GRANGE –LA COUR LE CHATEAU- LE MOULIN DU CHATEAU – CHEZ CHAUMET – VILLETRAND - LA PORTE LE CLOS DES CHENAIES	Jacky DUPLOUICH	06 81 22 27 44
AYRES - VVILLE - L'AGE- CROS LA TUILERIE – LES COMBES LE MOULIN BRETON – LA BORDE LA CHENAIE - LE MOULIN DU PREDEAU- LE MOULIN DES COMBES – LE PEU	Michel ROUSSEAU	06 83 14 74 85
TREIFFEIX – BRIDIERS - LA LOGE –	Elise THIBAUD	07 71 15 75 74
CHAMPAGNAT – PEURLAND -	Aurore DOMONT Karina LYPKA	06 58 76 80 36 06 27 43 62 51
LE PETIT MONTMERAUD – LE GRAND MONTMERAUD	Lise KNIES	06 75 91 91 18
LE BOURG	Patrick CLAUSS	06 89 84 23 32
LES ECURES - LE COURET - LES FAITES	Jérôme CURNIL	06 87 89 15 15
LAVLETTE-MONTAVIE	Didier BAIGE Emeline GOURMEL	06 76 67 55 05 06 86 56 77 92
LE BEAUVERT - LE MAUBERT- LES SAGNES	Stéphane MENU	06 79 94 18 77
LES FOUGERES - LAVAUZELLE- LE BOURASSAT	Aurore DOMONT Karina LYPKA	06 58 76 80 36 06 27 43 62 51
LE MAS - LAVAUD - VERGNEDONDE - PLAISANCE	Didier BAIGE Emeline GOURMEL	06 76 67 55 05 06 86 56 77 92

Adresses et Numéros utiles

S.A.M.U 15

Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval 18

Gendarmerie de Magnac-Laval 17 ou 05.55.68.51.24

C.H.R.U. 05.55.05.55.55

Hôpital de Magnac-Laval 05.55.60.52.00

Centre Antipoison de Bordeaux 05.56.96.40.80

Désinsectiseurs

STOP FRELON\$ Damien Parnaudeau 06 58 28 95 06

Patrice Rousseau 06 26 18 82 57

Fabrice Ternet 05 55 03 24 25

Mairie

Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h à 12h

Accueil téléphonique les après-midis.

Fermée au public le lundi et les après-midis

05.55.68.53.78

Email : mairie.@dompierreleseglises.fr

Site : www.dompierre-les-eglises.fr

Le Relais Postal et Point Lecture

Le relais postal et le point lecture ouvriront très prochainement

dans les locaux de la Table d'Aurore

1 route de Magnac-Laval

La Table d'Aurore

Bar - restaurant - 1 route de Magnac-Laval

Ouvert les lundi, mardi et dimanche de 9h30 à 15h
jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 15h et de 18h à 21h

06.24.16.16.98

page facebook : La Table d'Aurore

S.A.U.R. (Service des eaux)

05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h

05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7

Permanences :

24 rue du 8 mai à Chateauponsac, les mercredis de 9h à 12h
et 13h à 16h

Service de gestion comptable (trésorerie)

1 rue Thiers 87300 Bellac

05.55.60.93.20

Horaires :

Le Lundi : de 08h30 à 12h30

Du Mercredi au Vendredi : de 08h30 à 12h30

Avec ou sans rendez-vous.

Déchèterie de Magnac-Laval

Route du Dorat

87190 Magnac Laval

06.24.85.41.88

Horaires :

Du mardi au samedi : 9h-11h45 /14h-17h15

Sous-préfecture de Bellac

8, rue Lamartine 87300 BELLAC

05.55.60.92.50

Horaires :

du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 16 h

Assistante Sociale

22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC-LAVAL

05.55.60.11.10

Permanences Antenne de Magnac-Laval

Permanence sur rendez-vous.

Vacances Haute-Vienne réservation

Maison Régionale du Tourisme

30, cours Gay Lussac

CS 50095

87003 LIMOGES Cedex 1

05.55.79.72.63

Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com

A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)

05.55.60.51.42 : Fax 05.55.68.69.73

Horaires :

Lundi: 8h-12h et 13h15-14h45

Mardi : 14h- 17h

Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00-16h00

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

Numéro standard : 05.55.60.09.99

E.D.F.

Dépannages réseaux électricité

09.726.750.87